

**COMMUNE de NOVÉANT-sur-MOSELLE****DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
RÉUNION DU 17 JUIN 2011**

**Nombre de conseillers**  
**exercice : 18**  
**présents : 10**  
**pouvoirs : 4**  
**votants : 14**

Sous la présidence de Monsieur Patrick MESSEIN, Maire

**Étaient Présents** : M. LESCASSE D. ; M. BARBA A. ; Mme LECAQUE H. ; M. RENAULD P. ; Mme DEBRÉ B. ; M. LOUYOT G. ; Mme KLAG C. ; M. QUÉTEL J-L ; M. SARATI P. ; M. NICOLAS J. (arrivé à 20h20)

**Absents excusés** : Mme JACQUEMOT S. ; Mme LALEU N. (Procuration de vote à Mme LECAQUE H.) ; M. HUTTAUX D. (Procuration de vote à M. MESSEIN P.) ; M. LORRETTE D. (Procuration de vote à M. QUÉTEL J-L) ; M. WINTERSTEIN M. (procuration de vote à M. BARBA A.)

**Étaient absents** : M. TERZIC D. ; M. PÉQUIGNOT F.

Secrétaire de séance : M. Philippe FRANÇOIS, Secrétaire Général

**PROPOSITION D'ADJONCTION D'UNE DÉLIBÉRATION :**

- Subvention à l'association PAUSE pour le voyage en Suède

Le Conseil Municipal accepte, à l'unanimité des membres présents, d'ajouter cette délibération à l'ordre du jour.

\*\*\*\*\*

**Elections sénatoriales du 25 septembre 2011 : désignation des délégués****33/2011**

Le Conseil Municipal s'est réuni en Mairie le vendredi 17 juin 2011 à dix-neuf heures trente minutes.

Vu le décret n° 2011-530 du 17 mai 2011 portant convocation des collèges électoraux pour l'élection des sénateurs,

Vu la circulaire ministérielle n°NOR/IOC/A/11/3812/C du 19 mai 2011 portant désignation des délégués des conseils municipaux et de leurs suppléants en vue de l'élection des sénateurs,

Vu l'arrêté préfectoral n°2011-DLP/1-222 du 23 mai 2011 portant indication du mode de scrutin et du nombre de délégués et suppléants à désigner,

**COMMUNE de NOVÉANT-sur-MOSELLE****DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
RÉUNION DU 17 JUIN 2011****a) composition du bureau électoral :**

Monsieur le Maire indique que le bureau électoral est composé par les deux membres du conseil municipal les plus âgés à l'ouverture du scrutin et des deux membres présents les plus jeunes, il s'agit de Messieurs Gérard LOUYOT, Antoine BARBA, Colette KLAG et Philippe RENAULD. La présidence du bureau est assurée par ses soins. Le Conseil Municipal a élu pour secrétaire Mme Bernadette DEBRÉ.

**b) élection des délégués : premier tour de scrutin**

Monsieur le Président rappelle l'objet de la séance qui est l'élection de 5 délégués en vue des élections sénatoriales. Il invite le Conseil à procéder, sans débat, au scrutin secret à la majorité des suffrages. Chaque conseiller municipal, à l'appel de son nom, a déposé son bulletin de vote sur papier blanc dans une urne.

Le dépouillement du vote a commencé à dix-neuf heures quarante-cinq ; les résultats sont les suivants :

- nombre de bulletins trouvés dans l'urne :	14
- à déduire : bulletins blancs ou nuls :	0
- reste pour le nombre de suffrages exprimés :	14
- majorité absolue :	8

Ont obtenu :

- M. Antoine BARBA :	14 voix
- M. Patrick MESSEIN :	14 voix
- M. Patrick SARATI :	14 voix
- M. Philippe RENAULD :	14 voix
- Mme Stéphanie JACQUEMOT :	14 voix

Ayant obtenu la majorité absolue, ont été proclamés élus en qualité de délégué pour les élections sénatoriales :

1. M. Antoine BARBA, né le 23/12/1944 à Aragona (Italie), domicilié 41 Grand'Rue 57680 NOVEANT SUR MOSELLE, de nationalité française, qui a déclaré accepter le mandat.
2. M. Patrick MESSEIN, né le 10/02/1958 à Novéant-sur-Moselle, domicilié 12, rue du Berceau 57680 NOVEANT SUR MOSELLE, de nationalité française, qui a déclaré accepter le mandat.
3. M. Patrick SARATI, né le 12/12/1959 à Forbach, domicilié 11 rue Saint Genest 57680 NOVEANT SUR MOSELLE, de nationalité française, qui a déclaré accepter le mandat.
4. M. Philippe RENAULD, né le 07/06/1960 à Metz, domicilié 15, rue Saint Genest 57680 NOVEANT SUR MOSELLE, de nationalité française, qui a déclaré accepter le mandat.
5. Mme Stéphanie JACQUEMOT, née BLOUET le 11/02/1961 à Metz, domiciliée 18, rue des Alliés 57680 NOVEANT SUR MOSELLE, de nationalité française.

**c) élection des suppléants : premier tour de scrutin**

Il est procédé dans les mêmes formes, à l'élection de 3 suppléants.

Le dépouillement du vote a donné les résultats suivants :

## COMMUNE de NOVÉANT-sur-MOSELLE

### DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL RÉUNION DU 17 JUIN 2011

- nombre de bulletins trouvés dans l'urne :	14
- à déduire : bulletins blancs ou nuls :	0
- reste pour le nombre de suffrages exprimés :	14
- majorité absolue :	8

Ont obtenu :

- Mme Huguette LECAQUE :	14 voix
- Mme Bernadette DEBRÉ :	14 voix
- M. Jean-Louis QUÉTEL :	14 voix

Ayant obtenu la majorité absolue, ont été proclamés élus en qualité de suppléant pour les élections sénatoriales :

1. Mme Huguette LECAQUE, née KUHL le 09/08/1953 à Metz, domiciliée 41, rue du Moulin Haut 57680 NOVEANT SUR MOSELLE, de nationalité française, qui a déclaré accepter le mandat.
2. Mme Bernadette DEBRÉ, née VIDÉMONT le 26/01/1955 à Dornot, domiciliée 50, rue André Bellard 57680 NOVEANT SUR MOSELLE, de nationalité française, qui a déclaré accepter le mandat.
3. M. Jean-Louis QUÉTEL, né le 21/06/1957 à Metz, domicilié 23, rue de Chantereine 57680 NOVEANT SUR MOSELLE, de nationalité française, qui a déclaré accepter le mandat.

Observations et réclamations : NÉANT

Monsieur Jacky NICOLAS est arrivé dans la salle du Conseil à 20h20.

### Avis sur la proposition de schéma départemental de la coopération intercommunale

**34/2011**

Monsieur le Préfet a transmis pour avis à la commune de Novéant-sur-Moselle le projet de redécoupage des intercommunalités présenté lors de la Commission Départementale de la Coopération Intercommunale du jeudi 28 avril 2011. Ce courrier a été reçu le 20 mai par notre commune.

La commune dispose alors d'un délai de trois mois pour se prononcer sur les propositions des services de l'Etat qui la concerne. A défaut de réponse dans le délai imparti, l'avis sera réputé favorable.

La proposition d'évolution de la carte intercommunale pour laquelle l'avis de notre commune est sollicité est la fusion de la Communauté de Communes du Val de Moselle à la Communauté d'Agglomération de Metz Métropole.

A l'issue de la période de consultation des élus locaux, l'ensemble des avis émis par les conseils municipaux, les conseils communautaires et comités syndicaux concernés, seront transmis à la CDCI qui disposera d'un délai de 4 mois pour se prononcer.

**COMMUNE de NOVÉANT-sur-MOSELLE****DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
RÉUNION DU 17 JUIN 2011**

La CDCI disposera d'un pouvoir d'amendement de ce schéma. Ce dernier sera ensuite arrêté par le Préfet.

Les membres du conseil municipal, après avoir entendu Monsieur le Maire et après débat, refusent catégoriquement les propositions de Monsieur le Préfet de fusionner la commune de Novéant-sur-Moselle à la communauté d'agglomération de Metz-Métropole. Ils soutiennent la motion de la Communauté de Communes du Val de Moselle en date du 05/05/2011 et demandent à Monsieur le Préfet de revoir son projet et de maintenir la Communauté de Communes du Val de Moselle en l'état.

**Retrait de commune du syndicat de voirie****35/2011**

La Commune de Vernéville a manifesté sa décision de se retirer du Syndicat Intercommunal de Voirie de Metz-Ars. Le Conseil syndical, réuni le 26 avril 2011, a consenti ce retrait.

Consulté à ce sujet, conformément à l'article 5211-19 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Conseil Municipal n'a pas d'objection à formuler quant à ce retrait et l'accepte à l'unanimité.

**Subvention à l'association PAUSE pour le voyage en Suède****36/2011**

Dans le cadre des opérations de jumelage avec les communes suédoises, un nouvel échange se fera du 31 juillet au 07 août. Il était question que la commune prenne en charge les frais de transport des participants jusqu'à l'aéroport de Beauvais.

L'association PAUSE a présenté une commande de bus pour un montant de 2 100 € (entre 200 et 700 € moins cher que ses concurrents)

Le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, de verser à l'association PAUSE, une subvention correspondante au prix du bus pour que cette association puisse le moment venu honorer la facture.

La séance est close à 20 heures 50.  
Délibérations n° 33/2011 à 36/2011

**COMMUNE de NOVÉANT-sur-MOSELLE**

**DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
RÉUNION DU 17 JUIN 2011**

Emargements des membres présents :

Patrick MESSEIN, Maire		Jean-Louis QUETEL	
Stéphanie JACQUEMOT 1 <sup>ère</sup> Adjointe	EXCUSÉE	Dominique LORRETTE	EXCUSÉ
Daniel LESCASSE 2 <sup>ème</sup> Adjoint		Gérard LOUYOT	
Antoine BARBA, 3 <sup>ème</sup> Adjoint		Bernadette DEBRÉ	
Huguette LECAQUE, 4 <sup>ème</sup> Adjointe		Noëlle LALEU	EXCUSÉE
Philippe RENAULD, 5 <sup>ème</sup> Adjoint		Patrick SARATI	
Colette KLAG		Martin WINTERSTEIN	EXCUSÉ
Didier HUTTAUX	EXCUSÉ	Jacky NICOLAS	
Frédéric PÉQUIGNOT	ABSENT	Dragan TERZIC	ABSENT